



- Une commune en action -

Chères Fontenoises, Chers Fontenois,

Soucieux de vous informer en temps réel de l'action de votre commune, j'ai le plaisir de vous communiquer la 48^{ème} lettre d'informations de nos mandats. Vous y trouverez l'illustration des actualités, les travaux mais également la vie locale.

Votre Maire, Jean-Claude GERARD

INVITATION à l'attention de tous les FONTENOIS pour la cérémonie des vœux de la commune

Sous réserve des conditions sanitaires

Dimanche 31 janvier 2021 – 11 h 00 – Salle Polyvalente Jean-Marie LEMAIRE



Le programme était chargé pour le conseil municipal réuni les 26 novembre et 17 décembre 2020 avec notamment **un nouveau projet d'investissement pour la rénovation totale du local Périscolaire.** (Article en page 3).

A l'ordre du jour des deux séances :

Des cartes cadeaux Décathlon pour les anciens élèves de CM2 entrés en 6^{ème} en septembre 2020, des bons d'achats à la boulangerie pour distribution avec le colis des aînés, le règlement intérieur du conseil, la cession et l'acquisition de parcelles, plusieurs décisions budgétaires et financières, des demandes de subventions, des tarifications de services et pour terminer le budget 2021.

Le mot du Maire

L'année 2020 si difficile, si perturbée va bientôt se terminer. Mais que nous réserve la suivante ? Pour qu'enfin nous retrouvions ensemble le chemin du bonheur, de la sérénité, il nous faut encore maintenir et renforcer nos efforts, continuer à accomplir les gestes barrière, continuer à porter le masque pour protéger les autres et nous-mêmes. Tout au long de cette crise, votre Commune est restée à vos côtés. Les agents communaux, vos élus ont lutté pour vous garantir le maximum de services. Certes, beaucoup de manifestations ont été supprimées, les salles communales ont été fermées et les activités de nos associations ont été bouleversées. En 2021, nous espérons retrouver une vie normale, **la vie tout simplement, le plaisir de nous embrasser et de nous serrer les uns contre les autres.** C'est le souhait que je formulerai pour vous tous, **le plus beau des cadeaux je pense.** Joyeuses fêtes de Noël et meilleurs vœux de bonheur !

Conseil municipal des 26 novembre et 17 décembre 2020



Sans faire l'objet de délibérations, beaucoup d'autres sujets ont été abordés : la fin des travaux du restaurant scolaire, les prévisions des restes à réaliser en investissement, la synthèse des dossiers de subvention en cours, le report des opérations de recensement, la stratégie RH pour 2021, etc .

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique

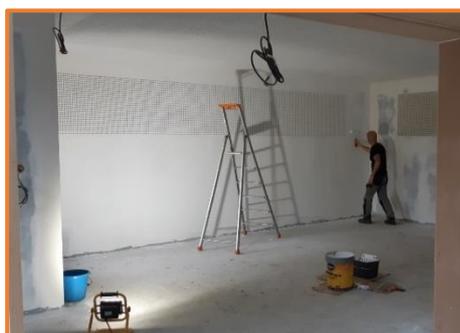
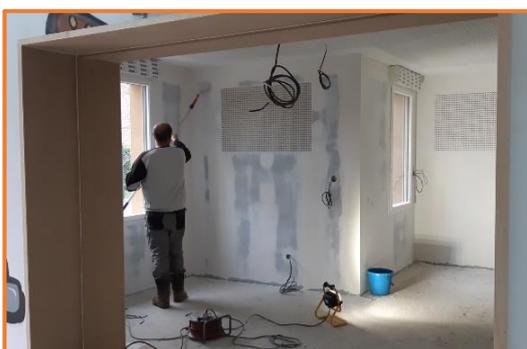


Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

FIN DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE



Tout juste terminé le 19 décembre avec la pose des luminaires, le restaurant scolaire sera prêt début janvier 2021 avec une augmentation de l'ordre de 50% des capacités d'accueil initiales : soit un maximum de 90 enfants au lieu de 60.

A noter l'intervention du service technique communal pour la mise en peinture avec une belle économie à la clé ... Les opérations de réception seront régularisées en janvier et un graffeur devrait pouvoir décorer l'extension dans la même thématique que la salle de restauration principale, à savoir le personnage de dessins animés « Ratatouille » ...

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

LA DÉRATISATION ANNUELLE



Courant novembre, la commune a procédé, comme l'année dernière, à la mise en œuvre d'une opération de dératisation. La prestation a été confiée à l'entreprise Hervé TAUPIER de Caudry qui s'est spécialisée dans la destruction des nuisibles. Deux types différents de blocs raticides de 100g et 225g ont été déposés dans les regards d'égouts et fixés à l'aide de fil de fer, évitant que les appâts ne tombent dans les canalisations.

UN NOUVEAU PROJET POUR 2021 : LA RENOVATION DU PERISCOLAIRE

Le 16 novembre 2020, le conseil départemental du Nord décidait de créer un dispositif financier de soutien à la relance de l'économie !

La délibération départementale prévoyait un délai très court avec un dépôt des dossiers de demande de subvention avant le 1^{er} décembre : la « mission » semblait impossible. Après réflexion, la Commune a décidé de choisir un projet « simple » avec la rénovation du périscolaire.

Ce choix est motivé en raison des contraintes de temps, du plafond des travaux subventionnables, des règles relatives aux marchés publics et du code du travail. En effet, la priorité était initialement la salle des fêtes mais les travaux seront beaucoup plus lourds et nécessitent des études préalables et une maîtrise d'œuvre pour coordonner le chantier.

Les objectifs clairement établis par le conseil municipal sont les suivants :

- ✓ **Mise aux normes sécurité incendie**
- ✓ **Mise aux normes accessibilité**
- ✓ **Isolation thermique, phonique et économies d'énergies**
- ✓ **Création d'espaces de rangements intégrés pour le matériel pédagogique**
- ✓ **Mise aux normes sanitaires : séparation et augmentation du nombre de points d'eau en fonction de leurs destinations**
- ✓ **Amélioration des circulations et optimisation des espaces**
- ✓ **Rénovation globale du local**

Pour les chantiers de vos communes, LE DÉPARTEMENT EST (TOUJOURS) LÀ !

AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS (ADVB)
Appel à projets exceptionnel novembre / décembre 2020

Nord
Le Département est là

La Commune a donc sollicité l'entreprise DE GRAEF pour son expertise et sa polyvalence afin de déterminer une estimation globale des travaux à réaliser. Trois autres entreprises du caudrésis ont également été consultées indirectement et le projet est évalué à 64 454 € HT.

Deux semaines après, le 16 décembre 2020, la communauté d'agglomération votait le renouvellement du dispositif de Fond de concours au titre de l'année 2021. Le lendemain, 17 décembre, le conseil municipal de Fontaine Au Pire décidait également de solliciter le soutien de la CA2C et votait le budget 2021 en intégrant le projet avec un financement estimé à 75 %.



Vous l'aurez compris, le projet n'était pas prévu en 2021 mais dans ces conditions : la commune ne pouvait pas renoncer à 75 % de subvention, soit plus de 48 000 € !

PLAN DE FINANCEMENT

	Montant ht
DEPARTEMENT DU NORD : subvention ADVB RELANCE taux à 50 %	32 227,00 €
FOND DE CONCOURS CA2C (25%)	16 113,50 €
Auto financement de la Commune (25 %)	16 113,50 €
TOTAL PROJET	64 454,00 €

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Le 21 novembre 2020, 1772 arbres et arbustes étaient plantés par les élus et les agents communaux dans le cadre de l'appel à projet de la Région Hauts-de-France



Un million d'arbres en Hauts-de-France pour améliorer notre environnement



Le dispositif d'appel à projets pour le plan « un million d'arbres en Hauts-de-France » est ouvert tout au long de l'année jusqu'en 2023. Déposez vos demandes de subvention pour vos projets de plantations d'arbres et d'arbustes locaux !

Pour lutter contre les effets du changement climatique, la Région a lancé le 19 avril 2020 [le plan "un million d'arbres en Hauts-de-France"](#), mobilisant les collectivités locales, opérateurs publics, lycées privés, associations, maisons familiales et rurales en faveur du reboisement du territoire.

Pour rendre cette mobilisation possible la Région intervient financièrement à hauteur de 90% du coût des plants et fournitures (protections, paillages, tuteurs), sur un montant minimum des dépenses de 500 €.

Un enjeu écologique majeur pour les Hauts-de-France

Sur le long terme, ces arbres et arbustes permettront de préserver la biodiversité, de stockage du carbone, mais aussi de lutter contre l'érosion des sols. Ce plan régional contribue également à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants des Hauts-de-France. En 2020, 138 projets ont été retenus sur l'ensemble du territoire. Ce qui représente 128 690 arbres et arbustes.



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque



A défaut d'avoir pu solliciter les nombreux bénévoles volontaires pour participer à l'opération, une vingtaine d'élus et d'agents communaux ont pris le relais ce 21 novembre avec la plantation d'une double haie en périphérie de la pâture communale voisine du boisement. 72 « grands sujets » (Erables, aulnes, charmes, Noyers, Chênes, sorbiers et tilleuls) et 1700 arbres et arbustes (charmes, érables, châtaigniers, hêtres, sorbiers, chênes, bouleaux, prunier à grappes, cornouiller, noisetiers, troènes communs, pommiers sauvages, prunelliers, sureau noir, saule des vanniers, groseilliers et viornes) ont pris place à la plus grande satisfaction de « dame Nature » ! Cette opération a été rendue possible grâce à la Région qui a financé 90% des fournitures et grâce à l'implication sans faille des agents communaux qui ont réalisé un travail de préparation remarquable !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque



Conseil d'administration : L'assemblée s'est réunie en Mairie de Fontaine Au Pire le 25 novembre 2020. **A l'ordre du jour** : convention avec la CA2C pour clôturer les opérations de transferts et acter la fusion des actifs des services eaux de Malincourt et Fontaine Au Pire, détermination du reversement pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, Amortissements, Mise en place d'une ligne de trésorerie, Marché de travaux pour le château d'eau de Malincourt, ajustement et correction du budget 2020 et tarifications 2021 pour les délibérations et pour informations : demande de transfert de subvention auprès de l'agence de l'eau, marchés publics, compte rendu des analyses d'eau et projet d'ajustement du plan pluriannuel d'investissement

Travaux : Répondant à une problématique de fuites persistantes sur le réseau de Fontaine et à plusieurs demandes d'abonnés, la régie intercommunale des eaux a engagé plusieurs chantiers fin 2020 afin de garder un rendement optimal et de répondre aux sollicitations. Les chantiers ont été attribués principalement à la société LORBAN mais également à la société DESCAMPS TP et à VEOLIA ; Plusieurs interventions sont déjà en préparation pour le début de l'année 2021 ...

Relèves des index : Après trois estimations automatiques réalisées en mars, juin et septembre, les agents communaux de Fontaine et Malincourt ont procédé à la relève des index des quelques 800 compteurs en décembre. A noter encore 10 % d'estimations pour les compteurs non vus et pour ceux qui n'ont pas communiqué leur index en Mairie ...

En prévision pour 2021 : Avec plusieurs mois de retard : amélioration des moyens de paiement avec insertion des QR codes sur les factures et création d'un lien pour paiement en CB sur internet

Le conseil d'administration de la Régie Communale d'Electricité s'est réuni le 14 décembre 2020 avec à l'ordre du jour de la réunion : Avenants aux conventions avec la commune, ajustement du budget 2020, budget 2021 et mise en œuvre d'une ligne de trésorerie.

A noter pour 2021 et après une année de « gel » des investissements, la régie prévoit de renforcer les capacités du transformateur « Ariane » rue des Tilleuls ainsi que le renforcement et la sécurisation du réseau aérien rue Salengro (entre la Chapelle et la rue des Tilleuls) et rue Voltaire.

Rappel : Chaque contrat gaz signé avec ALTERNA dans le Cambrésis rapporte une petite marge à la Régie Communale d'Electricité ! (Et c'est le même principe pour les contrats électricité signés avec ALTERNA en dehors de Fontaine Au Pire et dans le Cambrésis)

Choisir ALTERNA, c'est choisir une entreprise 100% française, c'est bénéficier d'un prix et d'un service compétitifs, c'est promouvoir l'économie locale, c'est soutenir le service public local et indirectement la Commune de FONTAINE AU PIRE.



Renforcement et suppression des fils nus





En raison de la situation sanitaire et des mesures de confinement à la date du 11 novembre, la traditionnelle cérémonie mémorielle de la Victoire et de la Paix, de l'hommage à tous les « Morts pour la France », ne pouvait se dérouler dans son format habituel (présence du public, des associations, de l'harmonie mutualiste, du corps des Sapeurs-Pompiers, des écoles...). Néanmoins, le devoir de mémoire et de recueillement a été marqué par une allocution de Monsieur le Maire avec la lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Monsieur le Maire a également énoncé les noms et unités d'appartenance des militaires Français « morts pour la France » dans les douze mois précédents. Un dépôt de gerbes au monument aux morts par Monsieur le Maire et Robert LESAGE, Président de l'UNC-AFN, et à la stèle Désiré Lenotte – Fernand Basquin a ponctué ce 11 novembre 2020 si particulier ...

Acquisition d'une oeuvre d'art



Par délibération à l'unanimité du conseil municipal en date du 24 février 2020, la Commune avait décidé d'acquérir un tableau réalisé par Monsieur Didier Caudrelier, peintre fontenois. L'oeuvre a été remise en Maire le mercredi 2 décembre 2020 et représente un point de vue sur l'église depuis le verger communal.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

NOEL du groupe André MALRAUX

Ce vendredi 18 décembre après-midi, "le Père Noël et son acolyte le Lutin" sont venus distribuer un sachet de friandises de Noël, offert par la municipalité, à tous les élèves de l'école André Malraux ainsi qu'une boîte de chocolat aux cinq enseignantes, Mr Roger l'enseignant du quart de décharge de Madame Vaillant, Mlle du service civique et l' AESH.

Le Père Noël et le Lutin ont profité de faire une photo avec chaque classe pour garder un souvenir de cette fin année 2020.

Joyeuses fêtes à vous tous!!



L'école André Malraux s'est vu offrir 560 masques à usage unique par la municipalité pour les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 ainsi que DEUX masques tissus pour chaque élèves de CP. Un nouveau photocopieur a été aussi installé dans le bureau de Madame Vaillant La Directrice.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

NOEL AU PERISCOLAIRE



Durant tout décembre, les enfants ont pu confectionner eux-même leurs décorations, activités créatives, calendrier de l'avant, centre de table et sapin de Noël en 3 D. Les enfants de la périscolaire ont été gâtés ce jeudi 17 décembre par le Père Noël qui a apporté une dizaine de jeux de société allant de la petite section au CM2.



Pour les élèves rentrés en 6ème

Ce vendredi 18 décembre, Madame Aurore TULLIEZ et Madame Annette CHRETIEN, les adjointes au Maire, ont distribué aux élèves rentrés en 6ème en septembre 2020, leur carte Cadeau de DECATHLON et un sachet de friandises de Noël à domicile. Joyeuses fêtes à vous tous!



Mission locale du Cambrésis

GJ Garantie Jeunes

Mission Locale du Cambrésis

BIENVENUE !

La Mission locale du Cambrésis propose la Garantie Jeunes

Pour qui ?

Tu as entre 18 et 25 ans ?

- Déscolarisé-e
- Sans emploi ni formation
- Sans soutien familial
- Ressources < plafond RSA

Ton objectif ?

- Accéder à l'autonomie sociale et à un emploi
- Entrer dans la vie active

Comment ça se passe ?

Un suivi Mission Locale

- Accompagnement intensif en collectif et en individuel
- Immersion en entreprise

Engagement réciproque d'un an entre toi et ta Mission Locale

Un accompagnement GLOBAL

Une allocation en appui de l'accompagnement 497,01 €

C'est où ?

- Contacte ton conseiller référent Mission locale
- ou appelle le 03.27.73.88.80 pour t'inscrire



Nord-Pas-de-Calais-Picardie

14 Rue Neuve, Cambrai, France

03 27 73 88 80

La Mission locale du Cambrésis est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans.

Tu as entre 18 et 25 ans, tu es déscolarisé la mission locale de CAUDRY peut t'aider à trouver un emploi. Ne pas hésiter à prendre contact avec la mission locale !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

Le département est là !

Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services
Le Camion bleu du Cambrésis

Nord France Services

BANQUE des TERRITOIRES

Nord info
Le Département est là

Pour toutes vos démarches,
LE DÉPARTEMENT EST LÀ !

Emploi
Allocations
Handicap

Santé
Carte grise
Retraite
Déclaration d'impôts



Informations et Aide aux démarches en ligne

- Santé, famille, retraite, emploi,
- Papiers d'identité, permis de conduire, carte grise,
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source,
- Difficultés juridiques,
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA.

DEUX SERVICES VOUS ACCUEILLENT

La Maison France Services du Cateau-Cambrésis

13 place Richez. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h (sur rendez-vous uniquement)
Tél : +33 (0)3 59 73 39 00
Courriel : lecateau.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu du Cambrésis

Horaires et lieux de stationnements précisés dans le calendrier joint (prise de rendez-vous fortement conseillée)
Tél : +33 (0)3 59 73 18 30
Courriel : cambresis.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Leur point commun : accompagner des personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne.

● Assistant(e) de vie

> En quoi consiste le métier ?

L'assistant(e) de vie intervient, le plus souvent, au domicile des personnes en perte d'autonomie (enfants, adultes, personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap). Il/elle assiste la personne dans toutes ses **tâches domestiques** (entretien ménager) Il/elle l'accompagne dans la réalisation des **actes essentiels du quotidien** (toilette, préparation des repas, courses, déplacements...).

> Conditions d'exercice du métier

L'assistant(e) de vie exerce son activité au domicile d'un ou plusieurs particuliers. Il/elle est amené(e) à se déplacer quotidiennement entre les domiciles (usage des transports en commun ou d'un véhicule motorisé). Permis B et véhicule souhaités pour le transport accompagné de la personne aidée.
Horaires de travail fractionnés, travail les week-end ou jours fériés.

> Savoir-être

- écoute, patience
- respect des droits et des libertés
- aisance relationnelle
- réactivité
- prise d'initiatives
- bonne santé physique

> Savoir-faire

- entretien des locaux et du linge de maison
- procédure de nettoyage et de désinfection
- maîtrise des caractéristiques des produits d'entretien
- règles d'hygiène
- règles de sécurité domestique

> Conditions d'accès

- être titulaire d'une formation Assistant de vie aux familles, Assistant de vie dépendance, CAP Assistant technique en milieu familial et collectif, BAC Pro Accompagnement, soins et services à la personne ;
- avoir une première expérience professionnelle auprès des personnes en perte d'autonomie.

Les formations sont également accessibles en alternance, en formation continue et par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

> Rémunération

Le salaire horaire brut et le temps de travail ne peuvent être inférieurs à ceux prévus par la convention collective de référence (en moyenne : au minimum le Smic pour 20 heures par semaine). Ce temps de travail peut être annualisé. La rémunération peut être majorée si le travail s'effectue de nuit, le week-end ou les jours fériés.

Aide ménager(e), Assistant(e) de vie, Aide à domicile, Auxiliaire de vie... autant d'appellations pour qualifier les métiers de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

● Agent à domicile, Assistant(e) ménager(e) ou Employé(e) familial(e)

> En quoi consiste le métier ?

L'agent à domicile, l'assistant(e) ménager(e) ou l'employé(e) familial(e) intervient au domicile d'une personne en perte d'autonomie (enfants, adultes, personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap) pour assurer des **activités domestiques** (entretien ménager) et des **tâches administratives** simples.

> Conditions d'exercice du métier

L'agent à domicile, l'assistant(e) ménager(e) ou l'employé(e) familial(e) exerce son activité au domicile d'un ou plusieurs particuliers. Il/elle est amené(e) à se déplacer quotidiennement entre les domiciles (usage des transports en commun ou d'un véhicule motorisé).

Horaires de travail fractionnés, travail les week-end ou jours fériés.

> Savoir-être

- écoute, patience
- respect des droits et des libertés
- aisance relationnelle
- réactivité
- prise d'initiatives
- bonne santé physique

> Savoir-faire

- entretien des locaux et du linge de maison
- procédure de nettoyage et de désinfection
- maîtrise des caractéristiques des produits d'entretien
- règles d'hygiène
- règles de sécurité domestique

> Conditions d'accès

Cet emploi est accessible **sans diplôme ni expérience professionnelle**. Une formation type CAP Assistant technique en milieu familial et collectif ou BEP Carrières sanitaires et sociales ou le Diplôme d'employé familial polyvalent favorise l'intégration à ces métiers.

> Rémunération

Le salaire horaire brut et le temps de travail ne peuvent être inférieurs à ceux prévus par la convention collective de référence (en moyenne : au minimum le Smic pour 20 heures par semaine). Ce temps de travail peut être annualisé. La rémunération peut être majorée si le travail s'effectue de nuit, le week-end ou les jours fériés.

Découvrez les métiers phares et comment y accéder.

● Accompagnant éducatif et social (AES) ou l'Auxiliaire de vie sociale (AVS)

> En quoi consiste le métier ?

L'AES ou l'AVS accompagne au quotidien des personnes en perte d'autonomie (enfants, adultes, personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap). Il/elle les accompagne dans la réalisation de ses **gestes essentiels du quotidien** (toilette, préparation des repas, courses, déplacements...) et les aide à avoir une **vie sociale**.

> Conditions d'exercice du métier

L'AES ou l'AVS peut exercer à domicile comme en structures collectives. Il/elle est amené(e) à se déplacer quotidiennement entre les domiciles (usage des transports en commun ou d'un véhicule motorisé). Permis B et véhicule souhaités pour le transport accompagné de la personne aidée.
Horaires de travail fractionnés, travail les week-end ou jours fériés.

> Savoir-être

- écoute, patience
- respect des droits et des libertés
- aisance relationnelle
- réactivité
- prise d'initiatives
- être en bonne santé physique

> Savoir-faire

- accompagner une personne dans la réalisation de gestes quotidiens
- savoir adapter son comportement et sa pratique professionnelle à des situations complexes
- savoir évaluer le degré d'autonomie d'une personne
- mettre en œuvre des techniques et pratiques adaptées au bénéficiaire

> Conditions d'accès

- être titulaire du Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES), du Diplôme d'état auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ou du diplôme d'état aide médico-psychologique (DEAMP).

Le DEAES est accessible en alternance, en formation continue et par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

> Rémunération

Le salaire horaire brut et le temps de travail ne peuvent être inférieurs à ceux prévus par la convention collective de référence (en moyenne : au minimum supérieur au Smic pour 24 heures par semaine). Ce temps de travail peut être annualisé. La rémunération peut être majorée si le travail s'effectue de nuit, le week-end ou les jours fériés.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque

L'Insee adapte le recensement de la population à la situation sanitaire Covid-19



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

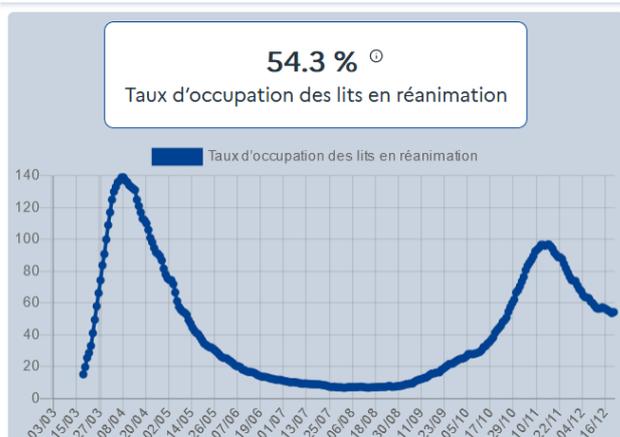
Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE AU 20 DECEMBRE 2020

< Données au 20/12/2020 >

France

COVID-19 - France



INFORMATION EMPLOI

Des offres d'emploi sont déjà disponibles sur notre page
FACEBOOK : [FONTAINE AU PIRE France](#).

A partir de janvier, un encart sera réservé sur les tableaux à l'extérieur de la mairie.



Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés dernièrement ...

15/12 – Renée Cécile Aurore
Henriette PATTE née LESAGE

L'Etat Civil

Ils ont vu le jour ...

11/11 – Jad Eden Noa LALAOUI
CHAHIM GRAVELINES
11/11 – Zack IBRON
09/12 – Nalya LEPREUX

PROPOSITION CRÉATION E-MAILING :

La Commune propose de créer une liste d'adresses mails pour faciliter sa communication : pour tous les fontenois et en particulier pour les familles qui ont des enfants scolarisés : Le journal communal pourrait être transmis en pdf (sous réserve du volume) et d'autres informations pourraient également être communiquées en opportunité. (*infos ASLH, périscolaire, cantine, travaux, etc.*)

Si vous souhaitez donner votre adresse mail pour recevoir ces informations communales, **vous pouvez nous transmettre vos coordonnées à l'adresse suivante** : contact.mairie@fontaineaupire.fr et sur notre compte **FACEBOOK FONTAINE AU PIRE France**.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque